



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALE DE LAC-SAGUAY

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUS-DITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Lac-Saguay au cours de la séance ordinaire du 12 novembre 2024, a adopté le calendrier ci-dessous relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil de la Municipalité pour l'année 2025, ces séances débutant à 19h30 :

Séance du Conseil Calendrier 2025	
Janvier	14
Février	11
Mars	11
Avril	8
Mai	13
Juin	10
Juillet	8
Août	12
Septembre	9
Octobre	1 <sup>er</sup>
Novembre	11
Décembre	9

DONNÉ A Lac-Saguay CE treizième JOUR DE novembre 2024

---

Richard Gagnon, secrétaire trésorier